

## Un texte à revoir

Depuis le début, dans le dossier des retraites, le gouvernement met la charrue avant les bœufs.

Valérie Rabault, Boris Vallaud, Régis Juanico et Hervé Saulignac ont d'ailleurs interpellé Richard Ferrand, particulièrement discret sur ce sujet jusqu'à présent. En tant que président de l'Assemblée, c'est tout de

même à lui qu'il revient de faire respecter la procédure parlementaire,

En effet, la loi organique du 15 avril 2009 prévoit que l'étude d'impact d'un projet de loi doit exposer avec précision «**l'évaluation des conséquences économiques, financières, sociales et environnementales, ainsi que des coûts et bénéfices financiers attendus des dispositions envisagées pour chaque catégorie d'administrations publiques et des personnes physiques et morales intéressées, en indiquant la méthode de calcul retenue**».

Mais, comme le gouvernement navigue littéralement à vue sur ce dossier, le document faisant office d'étude d'impact ne répond évidemment pas à ces dispositions.

Au moins trois éléments permettent aux députés d'affirmer que ce document méconnaît les conditions fixées par l'article 39 de la Constitution.

En premier lieu, le gouvernement présente plusieurs exemples d'effets d'un système universel sur des carrières types. Ces simulations se basent sur un âge d'équilibre de 65 ans. Mais, dans le même temps, l'article 10 du projet de loi précise que l'âge d'équilibre «**évolue par génération, à hauteur des deux tiers de l'évolution des prévisions d'espérance**



Ce projet n'est pas conforme à la Constitution

**de vie à la retraite des assurés**». La contradiction saute aux yeux.

De manière plus générale, c'est l'ensemble des projections financières qui est en cause. En effet, dans son avis, le Conseil d'État s'inquiète que «**les projections financières restent lacunaires**». Il demande au gouvernement d'apporter des précisions sur les impacts de son projet sur le taux d'emploi des seniors, les dépenses de l'assurance chômage ou des minima sociaux.

Enfin, le gouvernement, dans son projet de loi, annonce qu'il aura recours aux ordonnances pour au moins un tiers des articles. C'est donc un chèque en blanc qu'il demande aux parlementaires de signer. Le Conseil d'État est très clair sur cet aspect : «**s'en remettre aux ordonnances pour la définition d'éléments structurants du nouveau système de retraite fait perdre la visibilité d'ensemble qui est nécessaire à l'appréciation des conséquences de la réforme et, partant, de sa constitutionnalité**».

Pour toutes ces raisons, les signataires de ce courrier demandent au président de l'Assemblée de saisir la conférence des présidents afin qu'elle puisse constater que l'étude d'impact n'est pas conforme à la Constitution.



## Running gag

Ca va devenir le running-gag du quinquennat : tous les deux ou trois mois, Jean-Yves Le Drian publie une Tribune ou annonce la création d'un pôle, d'une mouvance ou d'un rassemblement de Macronistes de gauche.

Personne n'a bien compris de quoi il s'agissait : une tendance au sein d'En Marche? Une amicale des anciens socialistes qui se rendent compte qu'ils se sont fait empapaouter et qui ont besoin de se retrouver pour organiser une thérapie collective? L'ébauche d'un nouveau parti composée par celles et ceux qui, sentant le vent tourner, n'ont pour ambition que d'être, quelles que soient les circonstances, du «**côté du manche**»?

Quoi qu'il en soit, il peut toujours exister, au sein de la Macronie, une «**aile droite**» et une «**aile gauche**». Plusieurs sensibilités peuvent s'y côtoyer.

Mais, même pourvu d'une aile gauche, un mouvement libéral reste libéral.

# La décentralisation dans la confiance

La séance budgétaire, qui s'est tenue les 30 et 31 janvier, a donné l'occasion à la présidente du Conseil départemental de faire le point sur les relations qu'entretiennent les collectivités locales avec l'État. Car, c'est bien lorsqu'il faut boucler le budget que les Conseillers départementaux constatent qu'ils interviennent tout de même dans un cadre contraint.



Pour dialoguer il faut de la confiance

« **Nous croyons à la différenciation et à la décentralisation, afin de tenir compte des spécificités des régions et des départements, de leurs organisations, de leurs engagements** », a résumé Nathalie Sarrabezolles. C'est d'ailleurs la position qu'elle défend, avec les représentants de l'Association des Départements de France dans des échanges préparatoires au futur projet de loi 3 D (Décentralisation, Déconcentration, Différenciation) avec Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires. Ce texte, qui doit être déposé avant l'été, a pour objet de répondre aux demandes exprimées à l'occasion du Grand débat.

Cependant, la marge de manœuvre est étroite car les demandes peuvent parfois apparaître contradictoires. D'un côté, il est ressorti que les élu.es, mais aussi les citoyen.nes, demandent une stabilisation du paysage institutionnel. Ils souhaitent un arrêt des réformes incessantes qui conduisent à une opacité de notre système, à une multiplication des réunions de préparation de réformes qui, à peine entrées en vigueur, sont remplacées par une nouvelle.

« **Le budget est un moyen, pas une fin.** »

Mais, en même temps, le Grand débat a mis en évidence une forte volonté de décentralisation, là aussi de la part des élu.es et des citoyen.nes. « **Mandatée par l'ADF pour aborder la question du logement sous l'angle de la différenciation, je porterai les attentes de simplification et d'amélioration de l'efficacité des politiques publiques en la matière pour les Départements qui souhaitent s'y engager. Il s'agira bien sûr d'un travail de confiance. Hors de question de faire assumer aux Départements, politiquement et financièrement, des reculs de l'État** », a prévenu la présidente du Conseil départemental. « **Le passé nous a montré que des positionnements du président de la République et des engagements du premier ministre ont été parfois rapidement oubliés : évaluation des mineurs non accompagnés, attention aux ressources des collectivités,**

**décentralisation, accessibilité... Nous sommes, malgré tout, prêts à nous engager, pour les habitantes et les habitants de nos départements. Mais, pour le logement, comme pour le handicap, l'État doit être au rendez-vous d'une décentralisation assumée et financée.** »

Pour dialoguer, il faut de la confiance et pour avoir de la confiance, il faut jouer loyalement, il faut distribuer toutes les cartes et il ne faut pas changer les règles du jeu en cours de partie. Il faut reconnaître son interlocuteur ou son interlocutrice dans ses compétences et dans ses droits. Cette confiance est précieuse, d'autant que nous sommes dans le cadre de la décentralisation, parfaitement inscrite et décrite dans nos textes législatifs et constitutionnels. Il ne s'agit pas d'une politique territoriale de l'État, volontariste et accessoire, il s'agit d'un aspect essentiel de notre organisation démocratique, de notre République. En ne donnant pas aux collectivités les moyens de la décentralisation, l'État n'est pas au rendez-vous.



Quelle différenciation pour le logement ?

## Vivre ensemble



Le Conseil départemental a adopté son cinquième schéma en faveur des personnes en situation de handicap 2020-2024 lors de cette session. Le Département du Finistère consacre chaque année 152 millions d'euros (près de 20% de son budget), à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Le cinquième schéma *Vivre ensemble, avec les personnes en situation de handicap*, va conforter cet engagement dans les cinq prochaines années. « *Un engagement fort pour une société inclusive et protectrice* », a tenu à rappeler Nathalie Sarrabezolles à l'ouverture de la séance budgétaire : « *En ce qui concerne les engagements financiers du Département, je réaffirme à nouveau que, d'une part les engagements d'ouvertures de nouvelles places d'accueil et de service seront tenus et, d'autre part, ils pourront être complétés si notre cadre budgétaire nous le permet* ».

Après une évaluation et une large participation en 2019 avec les associations et les professionnels, sous l'égide de Solange Creignou, quatre enjeux ont été définis : Accompagner les Finistériens et les Finistériennes face aux difficultés ; Faciliter le projet de vie des personnes accompagnées ; Encourager l'autonomie des personnes accompagnées ; Faciliter la continuité des parcours et développer la prévention.

Sur la période 2020-2024, une enveloppe nouvelle de 8 millions d'euros a été décidée pour permettre la création de nouvelles places d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Afin de favoriser l'inclusion du handicap dans la vie sociale, un budget supplémentaire de 2 millions d'euros permettra de soutenir des actions nouvelles et de prolonger des dynamiques engagées, notamment dans les domaines de l'habitat inclusif, de l'aide aux aidants, de l'accès au sport, à la culture et aux loisirs ou de la poursuite des actions sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

# Un parti pas comme les autres

**Le Rassemblement national n'est pas un parti comme les autres. C'est pour le rappeler que 17 organisations de gauche (\*) avaient appelé à un rassemblement quelques heures avant que Marine Le Pen ne tienne une conférence de presse à Brest pour adouber la tête de liste de son parti aux Municipales. Et la réaction des dirigeants de ce parti leur a totalement donné raison.**

**A**u-delà du caractère violent et haineux, intrinsèque au RN, les organisateurs du rassemblement ont particulièrement insisté, en cette période de mouvement social contre le projet de réforme des retraites, sur l'imposture de Marine Le Pen qui ne cherche qu'à surfer sur le mécontentement. **« Elle ne peut en aucun cas se présenter comme un débouché politique à la crise sociale »,** a martelé Olivier Pichon, secrétaire de l'Union locale CGT. La préférence nationale ne peut pas être considérée comme une forme de partage des richesses. L'Extrême-droite n'a jamais été aux côtés du mouvement ouvrier. **« Il suffit de voir ce qui se passe**

**dans ses municipalités, où elle s'attaque aux syndicats ou aux associations d'éducation populaire »,** a rappelé Damien Davy de vigilance syndicale antifasciste.

Et que fit le RN? Exactement ce que les organisations de gauche dénonçaient : des insultes, des menaces et un déferlement de haine. Il n'a pas fallu longtemps, sur les réseaux sociaux pour que le compte *Twitter* de la Fédération du Finistère, qui relayait l'appel au rassemblement pacifique, soit la cible de commentaires du style : « bande de cafards », « cassos ». Ou, parce que ce

rassemblement devait prendre la forme d'un pique-nique les attaques sur le thème : **« Ces islamo-gauchistes vont certainement manger des kebabs ».**

Le chef de file du RN en Bretagne, Gilles Pénelle, alla même jusqu'à menacer les organisations appelant à ce rassemblement. **« On s'en occupera particulièrement quand on sera au pouvoir, c'est-à-dire très prochainement et on les mettra hors d'état de nuire »,** déclarait-il au *Télégramme*. Les organisations visées ont porté plainte auprès du procureur de la République.

Comme d'habitude, l'Extrême-droite s'est victimisée, changeant même le point de rendez-vous, quelques heures avant la conférence de presse, alors qu'il n'a jamais été question de la perturber ou d'empêcher Marine Le Pen d'adouber sa candidate.

Quoi qu'il en soit, Marine Le Pen ne sera jamais la bienvenue dans le Finistère.

*\*UL CGT, CNT, Ensemble, EELV, FSU, LFI, Génération.s, LDH, MRAP, NPA, PCF, PS, Solidaires, UCL, UDB, Visa 29, AP UBO.*



Plus de 200 personnes le 30 janvier à Brest

# Une figure aimée et respectée

**« Militant infatigable, il a défendu toute sa vie les valeurs de la gauche républicaine, laïque et humaniste », a insisté le Premier secrétaire fédéral, Yannick Nédélec, à l'annonce de la disparition de Yannick Michel.**

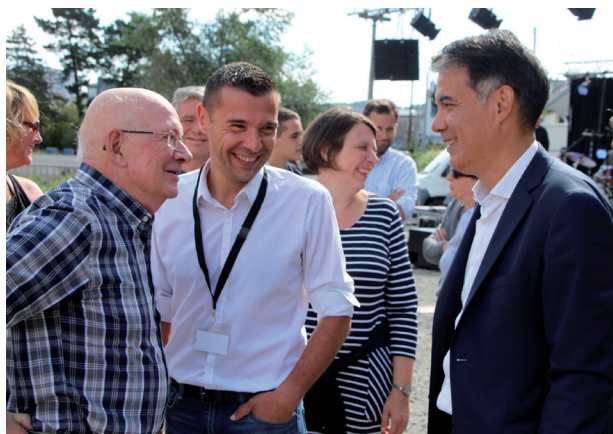
**A**ux côtés de Francis Le Blé, il participe à la victoire municipale de 1977. En 1982, il devient le premier adjoint de Pierre Maille.

Tout naturellement, Yannick Michel figure sur la liste menée par Pierre Maille qui remporte les élections en 1989. Durant deux mandats, il interviendra sur deux dossiers, principalement : les jumelages, et en particulier celui de Saponé au Burkina Faso, et surtout les grandes Fêtes maritimes et la construction de la Recouvrance, symbole du renouveau de la tradition maritime brestoise.

Yannick s'était installé à Bénodet. Pour couler une retraite heureuse au bord de la mer et sur la mer? Sûrement. Mais le militant qu'il a toujours été n'a jamais pris sa retraite. En 2014, il a participé à la constitution d'une liste pour les élections municipales. Dans cette terre de mission, même si les chances de la gauche étaient minces, il s'est mobilisé. Pour lui, il n'était

même pas envisageable de ne pas porter la contradiction et de ne pas participer au débat démocratique.

**« Il était une figure aimée et respectée ». C'est avec beaucoup d'émotion que Philippe Lavenant, ancien secrétaire de la section du pays fousnantais se souvient de Yannick Michel. « Il était un peu la figure tutélaire de la section, toujours souriant, toujours un bon mot et toujours un bon conseil. »** Même malade, il continuait à militer. **« Il avait tenu à participer à la Fête de la gauche qui s'était déroulée en septembre 2018. Même affaibli, il avait beaucoup apprécié cette journée, en particulier de retrouver des dizaines d'anciens camarades de la région brestoise. Même pour les Européennes, l'an dernier, encore, il était venu sur le marché de Bénodet pour distribuer des tracts. »**



En septembre 2018 à la Fête de la gauche

# Agenda

**8 février**

À partir de 9h30 :  
Conseil fédéral et  
rencontre des secrétaires  
et trésoriers de sections  
au local du PS à Brest.

**15 et 22 mars**

Premier et second tours  
des Municipales.

**J-44**

Bonnes campagnes  
à toutes et à tous !

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1298 - Vendredi 7 février 2020  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

**Abonnement papier**

**Abonnement numérique**

..... @ .....

### Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFPS



# Pour une social-écologie

**Olivier Faure**

**À l'issue du Conseil national, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> février, Olivier Faure a lancé un appel à l'union des forces socialistes et écologistes, qui ont vocation à se compléter.**

« Nous avons fait le seul choix responsable, celui de la cohérence, celui de l'émergence d'un bloc social, écologique et démocratique face au duo Macron-Le Pen.

Le temps est venu du dépassement. Le dépassement ne doit signifier pour personne effacement, mais dialogue constructif entre des approches et des sensibilités différentes qui ont vocation à se compléter.

Le débat sur les retraites condense les enjeux fondateurs de notre identité comme la fraternité, qui fait de la solidarité le principe qui relie les femmes et les hommes, qui relie les générations ou le droit à une vie belle, à une vie digne, qui passe par un revenu décent à tous les âges de la vie.

Le socialisme est né de l'écoute des souffrances.

Le socialisme est né de la conscience des inégalités, de la révolte contre l'exploitation du travail, de la revendication de la justice et d'une vie belle et digne pour toutes et tous, au nom de notre commune humanité.

Les luttes de la gauche et du mouvement social ont donné naissance au droit du travail, à la protection sociale, à l'impôt progressif sur le revenu, au développement des services publics.

Mais ce compromis historique a reposé sur la redistribution des fruits de la croissance. Or, cette croissance était fondée sur la dilapidation des ressources naturelles, qui débouche aujourd'hui sur l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique qui menacent la possibilité même d'une vie belle.

Les écologistes comme les socialistes se battent contre des prédateurs qui cherchent tout autant à asservir les hommes que la nature au nom de la recherche d'un profit maximal.

Le défi que représente la transition écologique, nous oblige à nous renouveler, à se réinventer, pour proposer un nouveau projet humaniste et progressiste.

Mais s'il n'est plus possible pour un socialiste de faire abstraction de la critique écologiste de

nos sociétés, nous devons réaffirmer notre identité politique pour lutter contre le risque qu'une écologie déconnectée d'une approche globale de la transformation sociale.



D'une écologie qui dériverait vers une simple vénération de la nature. L'écologie en dehors de la gauche, sans la gauche, porte un nom : celui de « néo-conservatisme ».

Ce n'est donc pas d'une substitution entre socialisme et écologie politique dont nous avons besoin. Ce que le monde attend c'est l'invention d'une nouvelle gauche, française et européenne.

Une gauche qui s'appuie désormais sur ses deux grandes traditions, socialiste et écologiste, pour proposer un nouveau projet de société, social, écologique et démocratique.

Ce que le monde attend, c'est que ce projet commun soit l'alternative au règne du marché-roi et prévenir des dangers du nationalisme.

Ce que la France attend, c'est une offre politique qui ouvre une alternance à Emmanuel Macron comme aux idées de Marine Le Pen.

Alors je le dis à toutes les forces de la gauche et écologistes : le dépassement ce n'est pas pour chacun de se voir plus grand. C'est de construire ensemble en acceptant l'altérité. C'est dans cette interdépendance entre justice sociale et écologique que nous devons maintenant avancer. Ce respect mutuel de nos apports est la condition de notre réussite commune.

Puisque ce gouvernement ne veut entendre ni les syndicats, ni les grévistes, ni les manifestants, ni le Conseil d'État, ni le conseil supérieur militaire, ni les avocats, ni les infirmières, ni les dessinateurs, ni les enseignants, ni les salariés du public, ni ceux du privé... et qu'il méprise le Parlement.

Il est un message qu'il ne pourra ignorer, c'est celui des urnes !

Et pour cela, en mars, il y a un bulletin qui dira à la fois sanction du pouvoir et rassemblement social, écologique et démocratique, c'est le vote pour les listes que nous conduisons ou sur lesquelles nous figurons ! »